

WEEK END ARDECHE
Massif Central / Montagne d'Ardèche / Velay
Séjour en étoile
3 jours / 2 nuits / 2.5 jours de raquettes



Ressourcez-vous et prenez un bol d'air pur lors de ce **séjour de randonnées à raquettes** sur la bordure orientale du **massif central, au cœur du parc naturel des monts d'Ardèche**. Situé à plus de 1400 mètres d'altitude, à cheval entre l'Ardèche et la Haute Loire, vous découvrirez le volcanisme omniprésent qui offre des **paysages très variés avec de superbes panoramas d'accès faciles** pour les randonneurs à raquettes.

Ces reliefs vallonnés sont un **superbe terrain de jeux pour la pratique de la raquette**, avec de grandes zones enneigées de type nordique. **Le Mont Gerbier de Jonc où la Loire prend sa source, le GR7 qui suit la ligne de partage des eaux et le Mont Mézenc** point culminant de l'Ardèche et de la Haute-Loire se dévoileront à vous lors de **ces randonnées guidées**.

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à partir de 13h00 devant l'Office de tourisme des Estables. Prise en change des bagages. Randonnée pour explorer le flan est du Mézenc, via le col de la Croix de Boutière. Redescente côté Boutières jusqu' Chauvy
10 km. 3h00 de marche. D : 400 m ; M : 400 m

Jour 02 : Randonnée du Mont Signon

La randonnée démarre directement de la Retrouvade. Entre pâturages et forêts, nous passons à proximité de plusieurs fermes isolées. Ces fermes à l'architecture typique, souvent au toit en lauze ou en genêt, forte d'une structure massive pour résister aux rigueurs du climat se dressent là, devant nous, comme perdues au milieu de nulle part. Nous montons au Mont Signon, 1455 mètres d'altitude où les lauzerons venaient y exploiter la lauze. Nous descendons par le village de Chaudeyrolles (lieu du déjeuner) construit au-dessus d'un ancien cratère de volcan avant de rejoindre Médille et Chauvy.
14 km. 5h30 de marche. D : 550 m, M : 550 m.

Jour 03 : Randonnée Sommet du Mont Mézenc

Nous faisons l'ascension du Mont Mézenc, 1753 mètres d'altitude, point culminant de l'Ardèche et la Haute Loire. De ce sommet, l'un des plus hauts du Massif Central avec ses 1753 mètres d'altitude, nous profitons d'un panorama exceptionnel à 360° sur les Alpes, le Massif Central avec les Cévennes, le Cantal, le massif du Sancy et le village des Estables.
Nous redescendons vers les Estables où nous attendent les bagages.
13 km. 5h de marche. D : 450 m, M : 450

Fin du séjour à 16h. Transfert pour la gare SNCF du Puy en Velay

Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible de modification en fonction des conditions climatiques, du niveau du groupe e/out de la disponibilité des hébergements. Si la neige venait à manquer, le séjour se transformerait en randonnée pédestre. NB : M : dénivelé montant, D : dénivelé descendant. Temps, distance et dénivelée donné à titre indicatif.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à l'office de tourisme des Estables

Accès train : gare de SCNF du Puy en Velay

Rendez-vous à 11h à la gare SNCF du Puy en Velay pour le transfert vers les Estables. Arrivée 11h30 aux Estables.

Information :

- Pour tous nos séjours, nous n'assurons qu'un seul transfert entre le Puy en Velay et Les Estables aux horaires indiqués ci-dessous. Vous devez prendre vos billets de train en fonction de ces horaires car il n'y aura pas d'autres navettes.
- Le tarif du transfert est de 52 € / pers. Pour une bonne organisation, vous devez impérativement réserver ce transfert au moment de votre inscription ou quelques jours avant le départ.

Voici les horaires (à vérifier au moment de l'achat de votre titre de transport) :

A l'aller		Au retour	
RDV gare SNCF Le Puy En Velay	11h	Dépose gare SNCF Le Puy En Velay	17h

Si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

Accès voiture :

Vous avez deux possibilités :

- Vous rendre à la gare SNCF et laisser votre voiture sur le parking Bertrand de Doue puis prendre la navette transfert. Rendez-vous à la sortie des voyageurs. Le parking se trouve dans la rue Bertrand de Doue. Tarif 3€ la journée environ.

Néanmoins vous devez impérativement réserver votre transfert auprès de l'agence.

- Arrivée directement en voiture aux Estables.

Vérifier l'état des routes avant votre départ et essayer d'arriver avant 17h.

Utiliser une carte Locale 331 Ardèche-Haute-Loire.

- Si vous arrivez par Aubenas : Suivre Vals les Bains, Mézilhac, Le Mont gerbier de Jonc, les Estables

- Si vous arrivez par le Puy-en-Velay : Le Monastier Sur Gazeille, Les Estables,

- Si vous arrivez par Saint Etienne: Suivre Yssingeaux, Tence, Fay sur Lignon, La Rochette.

- Si vous arrivez par la St Etienne suivre Yssingeaux, Les Estables

- Si vous arrivez par la vallée du Rhône : De Tournon ou Valence suivre Lamastre, Saint Agrève, Les Estables

Information : Chauvy se trouve sur la route communale qui fait la jonction entre la D410 et D278

Précautions pour votre véhicule : prévoyez les pneus "neige" ou emportez les chaînes...

En covoiturage : Vous trouverez plusieurs sites sur internet : www.blablacar.fr

DISPERSION

Le jour 3 après la randonnée vers 16h.

Transfert pour les personnes venant en train pour la gare du Puy en Velay. Arrivée au Puy en Velay pour 17h.

Hébergements avant ou après la randonnée : Nous consulter.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Niveau général de la randonnée : Peu difficile

Effort : PEU DIFFICILE. La randonnée pédestre nécessite un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées.

Technicité : Niveau 3 : PEU DIFFICILE. Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou*. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support. Le placement des appuis se fait sur les zones de meilleure adhérence.

Risques : PEU ÉLEVÉ. Niveau peu élevé de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain présente des accidents de relief notables. L'exposition au danger peut être qualifiée de possible et avérée (exemple : itinéraire de moyenne montagne exposant le randonneur sur certains passages à de graves blessures (fractures...)).

GROUPE

4 à 12 personnes

Départ garanti à partir de 3 personnes, avec un supplément de 75 €/personne (ce supplément sera remboursé dès que le groupe passera à 4 personnes).

Départ privatisé et à date de convenance pour groupe constitué à partir de 5 personnes, supplément 30€/pers

HEBERGEMENT

Hébergement en chambre et table d'hôtes, chambres double ou de 2 à 4 personnes. Dîners et petits déjeuners à l'hébergement. Possibilité de chambre individuelle selon disponibilité (supplément 66€/pers)

Draps et serviettes de toilette fournis.

TRANSFERTS INTERNES

Des transferts locaux peuvent être prévus pour se rendre sur le départ des randonnées. Ils se feront avec le véhicule de l'accompagnateur et ceux des participants suivant le nombre du groupe

ENCADREMENT

Cette randonnée est guidée par un accompagnateur en moyenne montagne diplômé d'état. L'accompagnateur en montagne encadre et conduit les groupes de tout public en moyenne montagne sur sentiers et hors sentiers dans les règles de sécurité. Il fait aussi découvrir la faune et la flore des milieux naturels ainsi que le patrimoine et l'histoire des habitants, paysages et montagnes traversées. Il est l'interlocuteur privilégié du groupe et sera à l'écoute de vos attentes.

PORTAGE DE BAGAGES

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de journée.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

Sac à dos 30 à 40 litres minimum

- Chaussures de randonnées montantes et étanches

- Veste type Gore-tex avec capuche

- Pantalon ou surpantalon étanche

- Veste polaire

- 2 paires de gants (léger et épais)

- Bonnet,

- Lunettes de soleil

- Protection lèvres et peau

- Une paire de guêtres

- Sac souple et étanche pour mettre dans les sacoches des ânes. Poids maximum 10 kg / pers

Pour vos bagages transportés par véhicule sur des séjours de randonnées en itinérance :

- Sac de voyage ou valise n'excédant pas 12 kg (pensez à la personne qui les portent. Merci)

Pour les piques niques

- Une boîte plastique étanche contenance 500 à 750 ml.

- Couverts, couteau

- 1 ou 2 gourdes, capacités 1 à 1.5 litres.

- 1 Thermos pour les séjours neige

Pour les hébergements et suivant le type de séjours :

Pour le soir

- Chaussures de détente pour le confort le soir



- Une tenue vestimentaire de rechange
- Affaires de toilettes au minimum

Pour les chambres d'hôtes ou hôtels

- Draps, couvertures et serviettes fournis

Petite pharmacie personnelle (attention à ne pas confondre avec un hôpital de campagne):

- Antalgique (aspirine, Doliprane), vitamine C, elastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed), boules Quies
- Vos médicaments personnels...

Sur les séjours guidés : une pharmacie collective est prévue pour le groupe.

Divers : sandales, bâtons de marche, appareil photo, maillot de bains ...

DATES ET PRIX

Du Vendredi au Dimanche	PRIX
Du 31/01 au 02/02/25	470 €
Du 21/02 au 23/02/25	470 €
Du 28/02 au 02/03/25	470 €

- Chambre individuelle : 66 €
- Transfert aller/retour Gare SNCF Le Puy en Velay – Les Etables : 52 € / pers
- Départ privatisé et à date de convenance pour groupe constitué à partir de 5 personnes, supplément 30 € / pers
- Nuit supplémentaire en demi-pension à la chambre d'hôte avant ou après le séjour (+ 94 €/pers)
- Supplément départ pour 3 personnes : 75 €/personne

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en pension complète, du diner du jour 1 au pique-nique du jour 3
- Vin et café compris à l'hébergement
- 1 déjeuner en auberge, 1 pique-nique
- L'encadrement par un accompagnateur
- La taxe de séjour.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous (gare du Puy en Velay) et le retour à votre domicile
- Le transfert gare SNCF Le puy en Velay aux Etables aller / retour
- Les boissons lors des randonnées et dépenses personnelles
- Les assurances
- La location de raquettes et de bâtons
- L'équipement individuel
- Les visites éventuelles
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

MODIFICATION DE RESERVATION : ATTENTION ! Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,

- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,

- les frais médicaux hors du pays de résidence,

- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,

- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,

- la responsabilité civile vie privée à l'étranger

- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex